Qui n'a jamais pesté contre ces enseignants qui prolongent imperturbablement leur récréation quand les élèves les attendent dehors sous la pluie, ou contre ceux qui abusent des exclusions de cours pour des motifs futiles, malgré les incessants rappels aux textes.

Dans le bureau, l'enseignant admettra volontiers les remarques sur la ponctualité, à condition toutefois qu'elles n'apparaissent pas sur sa fiche de notation administrative (ce qui serait inconvenant et désobligeant) et qu'elles ne le condamnent pas à raccourcir ses récréations.
Pour les exclusions de cours il affirmera avec conviction, faire tout cela pour le bien de l'élève ou de la classe, critiquant ouvertement un règlement intérieur qu'il n'hésitera pourtant pas à brandir dans d'autres circonstances.
Ces exemples constituent une petite partie d'un quotidien que chacun d'entre nous gère à sa façon, selon sa personnalité, son degré d'exigence ou le contexte local.

Ces petites transgressions et contradictions font partie d'un système pittoresque au sein duquel les usages et la tradition se transmettent de génération en génération, par simple mimétisme et bien audacieux celui qui, en salle des professeurs, oserait s'insurger contre les rites ancestraux de la profession.
Ce sont pourtant ces petites faiblesses qui peuvent nuire à l'image d'une profession dans laquelle plus de 90% des personnels font preuve d'une conscience professionnelle irréprochable.

Plus rarement, nous pouvons être confrontés à ce qu'il faut bien appeler des fautes, plus ou moins graves, mais qui nécessitent des réponses plus fermes et formelles de la part du chef d'établissement.

Lorsque l'enseignant se livre par exemple à l'insulte, voire la violence physique envers ses élèves, le chef d'établissement ne peut fermer les yeux et il est de son devoir de faire cesser ces agissements, en appliquant les procédures règlementaires.

Mais, nous savons tous qu'engager une procédure contre un personnel, aussi motivée soit-elle, c'est souvent prendre le risque de devoir affronter seul l'ensemble de la salle des professeurs et des organisations syndicales. Cela ne serait pas très grave, si nous étions certains du soutien de notre hiérarchie, mais ce soutien n'est jamais assuré et généralement inversement proportionnel à l'ampleur de la mobilisation.

Dès que des délégations sont reçues au Rectorat, c'est immédiatement le chef d'établissement qui se retrouve implicitement en accusation et qui doit alors justifier le fait qu'il ait accompli son travail en respectant les procédures.

Ces faits sont heureusement rares, mais nous avons tous été confrontés à ces situations dans lesquelles on se demande, l'espace d'un instant, s'il ne vaudrait pas mieux faire semblant de ne pas voir, de ne pas entendre ou de ne pas savoir, en tolérant l'intolérable, pour préserver la paix sociale ou sauvegarder un brin de popularité dans l'établissement.

Mais que dire alors aux parents qui n'hésitent plus à nous interpeller de plus en plus souvent sur des dysfonctionnements ou des faits relativement graves qui se dérouleraient dans notre établissement et que nous pourrions être tentés de couvrir par notre silence ?

Sans être un tyran, il faut souvent dire non ou dire stop, ce qui requiert un certain courage, car c'est seul que l'on affronte des coalitions spontanées, aux comportements parfois irrationnels, pouvant devenir incontrôlables. C'est ainsi que de plus en plus de collègues sont mis en difficulté, partagés entre culpabilité et incompréhension, tant ils ont le sentiment d'avoir effectué leur travail avec une abnégation et une loyauté bien mal récompensées.

Sans avoir la prétention d'être nous-mêmes irréprochables dans nos jugements ou dans notre façon de faire, lorsque nos décisions sont totalement légitimes et fondées sur des faits avérés, nous sommes en droit d'attendre un soutien ferme et systématique de notre hiérarchie, ne serait-ce que pour préserver le bon fonctionnement de l'institution.

Que l'on soit enseignant ou personnel de direction, c'est un devoir et une fierté que de soutenir un collègue en difficulté ou victime d'une injustice, mais à défendre l'indéfendable on cultive la compromission.